

Chef pour rapport de l'Ingénieur Surintendant de la Voirie sur la question.

Ajournement.

L. N. SENECAI,  
Secrétaire.

\* \* \*

Compte rendu de l'assemblée du 9 juillet 1913, a.m.

En l'absence de Son Honneur le Maire, M. le Commissaire Lachapelle préside l'assemblée; MM. Ainey et Dupuis.

1.—Soumise la feuille de présence du Greffe de la Cour du Recorder.

Résolu: De donner instructions au Trésorier de la Cité de retrancher le salaire de M. A. Prud'homme pour la journée (14 juin) qu'il a été absent de son service sans raison justifiable.

2.—Sur recommandation du Président du Bureau des Estimateurs, il est

Résolu: Que M. F. X. Desève soit nommé à la position laissée vacante par la résignation de M. Hétu, au salaire de \$650 par année.

3.—Soumise une communication de M. A. J. H. Dupéron, au sujet des Ingénieurs de la Voirie.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour rapport.

4.—Soumise une communication de M. Joseph Beauchamp, demandant de louer de la Ville une carrière située sur le Chemin des Carrières.

Résolu: Que le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

5.—Sur demande de M. l'échevin Poissant, il est

Résolu: De demander à l'Ingénieur en Chef de faire rapport immédiatement sur ce qu'il y aurait à faire pour procurer un accès au public sur la rue Robin, entre les rues Amherst et St-André.

6.—Soumise une liste des propriétés appartenant à la Cité de Montréal.

Résolu: De référer au Surintendant des Edifices Municipaux avec instructions de faire un classement des dites propriétés en faisant des item spéciaux pour 1° les propriétés appartenant au Département des Incendies; 2° au Département de Police; 3° au Département des Parcs; 4° celles provenant des expropriations; 5° celles qui doivent être démolies, celles qui doivent être louées, etc.

7.—Soumise une communication de M. J. A. Bonneville, recommandant que les propriétaires des propriétés vendues à la Ville pour l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges soient exemptés de payer un loyer pour le local qu'ils occupent.

Résolu: Que le Bureau ne peut faire droit à cette demande.

8.—Soumise une offre de M. J. J. Beauregard de vendre à la Cité, au prix de \$8,000, une propriété requise pour l'ouverture de la rue St-André.

Résolu: Que le Bureau ne peut recommander l'acceptation, vu que le prix demandé est trop élevé.

9.—Soumise une communication de M. J. D. Globensky, offrant de vendre à la Cité une certaine propriété requise pour l'ouverture de l'avenue partant de l'avenue du Parc et aboutissant vis-à-vis sa propriété.

Résolu: D'informer M. Globensky que le Bureau a pris la question en considération et qu'il ne croit pas devoir accepter sa proposition.

10.—Résolu: De louer à M. Champeaux la propriété qu'il a vendue à la Ville pour l'élargissement du Chemin de la Côte des Neiges à raison de \$15 par mois jusqu'au 1er mai prochain et ce sans obligations pour la Cité de faire quoi que ce soit à la propriété et de prier Son Hon-

neur avec instructions de demander à l'Ingénieur Surintendant de la Voirie de demander à l'Ingénieur en Chef de faire rapport immédiatement sur ce qu'il y aurait à faire pour procurer un accès au public sur la rue Robin, entre les rues Amherst et St-André.

Adjourned.

L. N. SENECAI,  
Secretary.

\* \* \*

Report of meeting held on the 9th July 1913, a.m.

Owing to the absence of His Worship the Mayor, Commissioner Lachapelle was called to the chair, and Messrs. Ainey and Dupuis attended the meeting.

1.—Submitted the list of attendance from the Clerk of the Recorder's Court.

Resolved: That instructions be given to the City Treasurer to retain the salary of Mr. A. Prud'homme for the day (14th June) he was absent without any sufficient reason.

2.—On the recommendation of the Chairman of the Board of Assessors, it was

Resolved: That Mr. F. X. DeSève be appointed to the position which became vacant through the resignation of Mr. Hétu, at a salary of \$650 per annum.

3.—Submitted a communication from Mr. A. J. H. Dupéron, anent the engineers of the Road Department.

Referred to the Chief Engineer for a report.

4.—Submitted a communication from Mr. Joseph Beauchamp applying for the renting from the City of a quarry situated on Carrières Road.

Resolved: That the Board cannot grant said request.

5.—On the request of Ald. Poissant, it was

Resolved: That the Chief Engineer be requested to report immediately as to what should be done in order to open Robin street to traffic, between Amherst and St. André street.

6.—Submitted a list of properties belonging to the City of Montreal.

Resolved: That the same be referred to the Superintendent of Municipal Buildings with instructions to classify said properties by making special items for: 1. The properties owned by the Fire Department; 2. To the Police Department; 3. To the Parks Department; 4. Those acquired through expropriations; 5. Those which are to be demolished, those which are to be rented, etc.

7.—Submitted a communication from Mr. J. A. Bonneville, recommending that the owners of properties sold to the City for the widening of Cote des Neiges Road be exempted from paying rent for the house they occupy.

Resolved: That the Board cannot grant said request.

8.—Submitted a letter from Mr. J. J. Beauregard, offering to sell to the City for the price of \$8,000, a property required for the opening of St. André street.

Resolved: That the Board cannot recommend the acceptance of said offer, as the price sought for is too high.

9.—Submitted a communication from Mr. J. D. Globensky, offering to sell to the City a certain property required for the opening of the Avenue starting from Park Avenue and abutting opposite his property.

Resolved: That Mr. Globensky be informed that the Board has considered the question and that they do not deem it advisable to accept his offer.

10.—Resolved: To let to Mr. Champeaux the property he has sold to the City for the widening of Cote des Neiges Road at the rate of \$15 per month to the 1st of May next, without any obligations for the City to do anything on said